



CLASSIQUES
GARNIER

DUMONT (Jonathan), « Au creuset des transitions littéraires et politiques. *La Tryumphant et solennelle entree* de Rémi Dupuis », in ADAM (Renaud), DEVAUX (Jean), HENRARD (Nadine), MARCHAL (Matthieu), VELISSARIOU (Alexandra) (dir.), *Les Lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique*, p. 149-166

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09874-4.p.0149](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09874-4.p.0149)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

DUMONT (Jonathan), « Au creuset des transitions littéraires et politiques. *La Tryumphant et solemnelle entree* de Rémi Dupuis »

RÉSUMÉ – *La tryumphant et solemnelle entree* de Rémi Dupuis relate l'entrée de Charles de Habsbourg à Bruges (18 avril 1515). Ce texte synthétise la tradition des chroniques bourguignonnes à destination d'un public plus large que celui de la cour. Dupuis développe également un ensemble de thématiques exaltant l'État et le prince (*Corpus Politicum*, Jardin et Navire de l'État), révélant les ambitions du règne qui s'ouvre : un contrôle accru sur les villes et une reprise de la centralisation étatique.

MOTS-CLÉS – Anciens Pays-Bas, Bourgogne, Habsbourg, historiographie, Charles Quint

AU CREUSET DES TRANSITIONS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

La tryumphante et solemnelle entree
de Rémi Dupuis

Rémi Dupuis demeure l'indiciaire – l'historiographe – de Bourgogne le moins connu à ce jour. Et si nous devons récemment à Estelle Doudet un excellent article qui lui est partiellement consacré¹, force est de constater que la plupart du temps cet auteur n'est encore évoqué que par comparaison avec d'autres, bien plus fameux, tels Jean Molinet ou Jean Lemaire de Belges. En ce sens, il subit le même sort que la plupart des auteurs rattachés à la littérature bourguignonne « tardive », autrement dit celle qui s'étend grosso modo entre les années 1480 et la fin de la décennie 1510. Celle-ci pâtit aussi du désintéret plus général qui pèse encore sur le règne de Philippe le Beau et le début de celui de Charles Quint². Il faut en outre rappeler combien le règne impérial de Charles Quint, qui s'ouvre en 1519, transforme la production historiographique élaborée autour de l'empereur. Aux côtés de l'indiciaire Dupuis figurent

- 1 Estelle Doudet, « Un chant déraciné ? La poésie bourguignonne d'expression française face à Charles Quint », *e-Spania. Revue Interdisciplinaire d'Études Hispaniques Médiévales et Modernes*, en ligne (24 juin 2012), <http://e-spania.revues.org/21220>; DOI : 10.4000/e-spania.21220 (dernière consultation le 30 novembre 2017). Il existe aussi deux notices biographiques de qualité inégale : Auguste Vander Meersch, « Du Puys (Remi) », *Biographie nationale de Belgique*, t. 6, Bruxelles, E. Bruylant, 1878, col. 326-328 ; André Joseph Ghislain Le Glay, « Notes sur Remi Du Puys, indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne », *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. 1, 1837, p. 147-150.
- 2 Reconnaissons toutefois que depuis une quinzaine d'années plusieurs travaux pionniers sont venus défricher cette quasi *terra incognita*. Quelques exemples : Bethany Aram, *Juana the Mad. Sovereignty and Dynasty in Renaissance Europe*, Baltimore, Londres, The Johns Hopkins University Press, 2005 (*The John Hopkins University Studies in Historical and Political Science*, 123/2) ; Jean-Marie Cauchies, *Philippe le Beau. Le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2003 (*Burgundica*, 6) ; Raymond Fagel, *De Hispano-Vlaamse wereld. De contacten tussen Spanjaarden en Nederlanders, 1496-1555*, Bruxelles, Nimègue, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1996.

désormais des auteurs humanistes, issus de tous les pays de l'empire et dont la renommée éclipse celle du « Bourguignon³ ».

Dans cet ouvrage consacré à la diffusion de la littérature française médiévale par le biais de l'imprimerie, il nous a semblé intéressant de présenter la figure de Rémi Dupuis, car il témoigne d'un moment de double transition, l'une formelle et l'autre politique. En effet, on assiste, d'une part, à la transformation du genre historiographique curial et manuscrit en occasionnels imprimés⁴, d'autre part, à l'assimilation par la culture curiale bourguignonne de thématiques venues des cultures urbaines.

Nous aborderons la figure de Dupuis en trois temps. Tout d'abord, grâce aux documents comptables de la Chambre des comptes de Lille, nous esquisserons un portrait de l'auteur et présenterons brièvement sa production. Dans un second temps, nous envisagerons *La tryumphante et solemnelle entree* dans ses rapports avec le genre des récits d'entrées princières tardo-médiévaux et avec l'historiographie curiale en général. Enfin, nous présenterons les thématiques politiques majeures qui émergent de cette pièce.

ÉVOCATION BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

Il est très compliqué de rassembler des éléments biographiques sur Rémi Dupuis, principalement parce que celui-ci n'a pas connu la notoriété de ses prédécesseurs en tant qu'indiciaire de Bourgogne. Les archives de la Recette générales des finances des ducs de Bourgogne, conservées aux Archives du Nord à Lille, nous permettent toutefois d'en apprendre un peu sur son existence.

3 Peter Burke, « L'Image de Charles Quint : construction et interprétations », *Carolus. Charles Quint (1500-1558)*, dir. Hugo Soly et Johan Van De Wiele, Gand, Snoeck-Ducaju & Zoon, 1999, p. 392-499 (ici p. 440 et 449), rappelle bien ce phénomène et précise qu'à la différence de François I^{er} ou Henri VIII, qui n'emploient qu'un seul imprimeur à Paris ou Londres, pour diffuser leurs occasionnels, Charles engage des auteurs et des imprimeurs pour chacun de ses états.

4 Sur les modifications que connaissent les genres curiaux dans les Anciens Pays-Bas sous l'influence de l'imprimerie, on se référera à Renaud Adam, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme)*, 2 vol., Turnhout, Brepols, 2018 (*Nugae humanisticae*, 16-17).

Le nom de famille Dupuis/Dupuys/Dupuich (ou encore du Puis/du Puys) est très présent dans les comptes bourguignons. Parmi ces « Dupuis », nous en repérons quelques-uns qui évoluent dans l'entourage direct des ducs de Bourgogne, au moins depuis le début du xv^e siècle. Entre 1415 et 1418, Jean sans Peur rétribue un certain Jérôme Dupuis comme sergent dans le comté de Saint-Pol⁵. Au temps de Charles le Téméraire, un Denis Dupuis est récompensé pour avoir porté des lettres au duc au moment de son entrevue à Péronne avec Louis XI (octobre 1468⁶). À l'époque de Charles Quint, en 1542-1543, un Nicolas Dupuich de Mons reçoit une rente⁷. Le personnage le plus intéressant demeure toutefois un certain Nicaise du Puis que l'on voit apparaître autour de Philippe le Bon dans les années 1430. Il est qualifié de maître, de chapelain et ensuite de premier chapelain du duc⁸, puis, dès 1442, de doyen de Saint-Barthélemy de Béthune⁹ et, en 1443, de *conseillier* ducal¹⁰. Il perçoit des gages jusqu'au moins 1448¹¹. Nicaise assume des missions importantes dont, en 1446, l'organisation des obsèques de Catherine de France, épouse de Charles de Charolais, et, en 1448, la mise sur pied d'une cérémonie en hommage à Jean sans Peur¹². Cet ecclésiastique semble avoir acquis une certaine envergure à la cour sans toutefois atteindre la fonction épiscopale. Doit-on y voir un parent de Rémi Dupuis qui lui aurait en quelque sorte « préparé » une place auprès du duc ? Il est permis de le penser, mais sans en avoir la certitude.

« Maître » Rémi Dupuis apparaît pour sa part dans un compte de 1510-1511 comme *indiciayre et historiographe de l'Empereur et de monseigneur l'archiduc*, soit Maximilien I^{er} et Charles de Habsbourg¹³. Il semble également servir Marguerite d'Autriche dès cette période¹⁴. L'année suivante, il est officiellement désigné comme remplaçant de Jean Lemaire de Belges :

5 Lille, ADN, B 1906 (1415-1416), B 1909 (1418-1417).

6 Lille, ADN, B 93.

7 Lille, ADN, B 4827.

8 Lille, ADN, B 1941, B 1608 (1565-1569).

9 Lille, ADN, B 1975 (1542).

10 Lille, ADN, B 1980 (1543-1544).

11 Lille, ADN, B 1978 (1548).

12 Cf. respectivement Lille, ADN, B 1991 (1446-1447) et B 2000 (1448).

13 Lille, ADN, B 2222 (1510-1511).

14 Lille, ADN, B 2230 (1513-1515).

pour la bonne relacion que faicte a esté de sa personne et de ses sens, souffisance et experience en fait de rethorique, cronique et historiographe, nostre croniqueur et historiographe ou lieu de Jeban Le Maire, derrenier possesseur dudit office, lequel, au moyen de ce qu'il s'est retiree et a accepté autre service, delaissant et abandonnant ledit office, en avons deschargé¹⁵.

Il perçoit des gages dont certains sont payés par Marguerite. En 1513, Rémi est désigné comme *cronicqueur et historiographe des maisons d'Austriche et de Bourgoingne*¹⁶, titres auxquels il ajoute, en 1516, celui de *secretaire du Roi*¹⁷.

Sa production historiographique semble appréciée puisqu'elle lui permet de recevoir des gages supplémentaires. Il en va ainsi de sa *Tryumphantte et solempnelle entree* pour laquelle il est récompensé en raison de :

*bons et agreables services qu'il luy [Charles] avoit fait et faisoit lors jornallement ou fait de ses cronicques, mesmement en recompense d'un grant livre qu'il avoit fait, a son ordonnance, touchant le triomphe de sa ville de Bruges, a sa joyeuse entree en icelle ville*¹⁸.

Dupuis semble également avoir participé au premier voyage de Charles de Habsbourg en Espagne (1517-1519), même si l'on ne trouve aucune mention de lui dans les comptes de l'Hôtel de ces années¹⁹.

Rémi Dupuis réapparaîtrait dans les comptes dès les années 1552-1553 – mais s'agirait-il d'un homonyme ? – sous le nom de *Remy du Puich* ou *Remy Dupuich*, receveur à Binche²⁰. Vu que nous ignorons tout de l'âge de Dupuis au moment de ses écrits des années 1510, il est tout à fait possible qu'il s'agisse de lui, toujours actif dans les années 1550, bien qu'à ce moment il ne soit fait nulle part mention de sa fonction d'indiciaire.

Trois textes de Rémi Dupuis ont été conservés : une chronique manuscrite et deux occasionnels. Sa chronique porte sur les premiers moments du voyage de Charles de Habsbourg en Espagne en 1517. Le texte débute par une visite de Charles à la cour du dieu Neptune afin

15 Lille, ADN, B 2226 (1513), B 2230 (1513-1515).

16 Lille, ADN, B 2236 (1513).

17 Lille, ADN, B 2262 (1516).

18 Lille, ADN, B 2251 (1515).

19 L'abondance de détails de sa chronique attestent de sa présence physique aux côtés du prince durant la traversée vers les Espagnes : Rémi Dupuis, *S'ensuyt une description poetique confirme a la vraye hystoire du voyage de tres-hault, tres-puissant et tres redoubté prince Don Charles, par la grace de Dieu, Roy Katbolique, depuis le 6 septembre 1517, au moment de l'embarquement*, Bruxelles, KBR, ms. 10487-90, f^{os} 52 r^o – 75 r^o (f^{os} 67 v^o – 75 r^o).

20 Lille, ADN, B 49, B 4827.

de solliciter des vents et une mer calmes durant la traversée. S'ensuit une description de l'armada, puis celle du voyage entre Vlissingen et les Asturies, texte qui s'interrompt subitement à l'arrivée de Charles sur le sol espagnol. L'auteur promet alors d'écrire plus tard la suite de son récit, mais il semble n'avoir jamais poursuivi²¹.

Les deux occasionnels composés par Rémi Dupuis datent du début du règne personnel de Charles de Habsbourg. La première pièce, *La tryumphant et solemnelle entree*²², est directement liée à l'émancipation du jeune prince puisqu'elle commente sa joyeuse entrée dans la ville de Bruges, le 18 avril 1515. La seconde décrit la cérémonie funèbre organisée en la collégiale Saints Michel-et-Gudule de Bruxelles, les 14 et 15 mars 1516, à la mémoire de Ferdinand d'Aragon, grand-père maternel de Charles, décédé le 23 janvier de la même année²³.

Les deux événements sont d'une importance majeure pour le règne de Charles de Habsbourg. Le premier marque le début de son indépendance politique ; le second met à portée de main l'héritage espagnol auquel Charles peut prétendre en tant que fils de Jeanne de Castille, héritière des Souverains Catholiques Isabelle et Ferdinand²⁴.

21 Dupuis, *S'ensuyt une description poetique*, f° 75^r. Pour plus de détails, cf. Jonathan Dumont, « Les premiers voyages des souverains des Pays-Bas en Espagne : le témoignage du chroniqueur Rémi Dupuis », *Écrire le voyage au temps des ducs de Bourgogne. Actes du colloque international organisé les 19 et 20 octobre 2017 à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)*, dir. Jean Devaux, Matthieu Marchal et Alexandra Velissariou, Turnhout, Brepols (*Burgundica*), sous presse ; nous préparons actuellement l'édition critique de ce texte.

22 Rémi Dupuis, *La tryumphant et solemnelle entree faicte sur le nouvel et joyeux advenement de tres hault, tres puissant et tres excellent prince Monsieur Charles prince des Hespaignes, archiduc d'Austrice, duc de bourgogne, comte de Flandres, etc., en sa ville de Bruges l'an mil. v. cens et. xv. Le xviii^e jour d'apvril apres Pasques*, [Paris], Gilles de Gourmont, [1515], 2° : Bruxelles, KBR, Inc B 1553 ; Anvers, Musée Plantin-Moretus, R 30.2 ; Londres, BL, C-44-g-11. Une version manuscrite de luxe est conservée à Vienne : Vienne, ÖNB, ms. 2591 (62 feuillets) ; il s'agirait de l'exemplaire de Charles. Une reproduction en fac-similé existe : *La tryumphant Entree de Charles prince des Espagnes en Bruge 1515. A Facsimile with an introduction*, éd. Sydney Anglo, Amsterdam, New York, Theatrum Orbis Terrarum, Johnson Reprint Corporation, s. d. [1970-1980].

23 *Les exeques et pompe funerale de feu d'eternelle et tres glorieuse memoire Don Fernande roy catholique faicte et acomplie en l'eglise sainte Goule a Bruxelles le vendredi xiiii^e de Mars quinze centz et quinze par la serenissime haultesse de tres excellent tres puissant et tres redoubte prince Don Charles son heritier, et ores par la grace de dieu roy catholique*, [Louvain, Thierry Martens], 1516, 2° (22 feuillets) : Bruxelles, KBR, VH 26.132 A et Inc B 1553 (à la suite de *La tryumphant et solemnelle entree*).

24 Pour davantage d'éléments sur ces deux moments, cf. Pierre Chaunu et Michelle Escamilla, *Charles Quint*, Paris, Fayard, 2000, p. 101-148.

UN OCCASIONNEL SOUS FORME DE CHRONIQUE

La tryumphante et solemnelle entree est la première entrée princière à faire l'objet d'une version imprimée dans les Pays-Bas. Elle servira de modèle aux entrées suivantes et, plus généralement, aux occasionnels dont le prince est le sujet²⁵. Elle a été commandée – de même qu'une autre pièce en néerlandais²⁶ – par les autorités urbaines brugeoises afin de mettre en valeur leur prince et leur cité et, au-delà, le comté de Flandre lui-même²⁷. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, Dupuis reçoit aussi des gages de Charles et de Marguerite pour ce texte, ce qui laisse entendre que la pièce a également été conçue pour plaire aux gouvernants et à un public curial.

Le texte s'inscrit indubitablement dans la tradition française et bourguignonne des récits d'entrées et de funérailles royales et princières²⁸.

-
- 25 La pièce semble d'ailleurs servir de modèle aux auteurs des Anciens Pays-Bas, à tout le moins à ceux de langue française. Ainsi, lorsque l'imprimeur Jean Buyens ou de Buyens, installé à Arras, publie en 1520 *Le trin[m]phe festifz fait par le roy d'Angleterre* relatant l'entrevue du Camp du drap d'or (11 avril 1520), il fait explicitement référence à Dupuis (Charles Giry-Deloison, « Le premier ouvrage imprimé à Arras ? », *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, dir. Jean-Pierre Poussou, Roger Baury et Marie-Catherine Vignal-Souleyreau, Paris, PUPS, 2005, p. 167-202, ici p. 175-177).
- 26 Le texte néerlandais est dû à Jan de Scheerere. Jan de Scheerere, *De Triumphe gedaen te Brugghe binnen ter intreye van Caerle* [...], Anvers, Adriaan van Bergen, 1515, 4° : La Haye, KB, 225-G-II. Sur Scheerere, cf. Samuel Mareel, « "Jan de Scheereres" Triumphe ghedaen te brugghe ter intreye van caerle. Tekst editie met inleiding en aantekeningen », *Jaarboek De Fontaine*, t. 55, 2005, p. 79-143.
- 27 Ce rapport entre la pièce et la culture urbaine a bien été mis en lumière dans Wim Blockmans, « Les sujets de l'empereur », *Carolus. Charles Quint (1500-1558)*, p. 226-283, ici p. 275-277 ; *Id.* et Esther Donckers, « Self-representation of Court and City in Flanders and Brabant in the Fifteenth and Early Sixteenth Centuries », *Showing Status. Representations of Social Positions in the Late-Medieval Low Countries*, dir. Wim Blockmans et Antheun Janse, Turnhout, Brepols, 1999 (*Medieval Texts and Cultures of Northern Europe*, 2), p. 81-111. Pour compléter ces vues, cf. Gilbert Degroote, *Blijde Inkomst. Vier Vlaams-Bourgondische gedichten*, Anvers, Amsterdam, De Nederlandsche Boekhandel, 1950, p. XXIX ; Jean Jacquot, « Panorama des fêtes et cérémonies du règne », *Les fêtes à la Renaissance*, dir. *Id.* et Elie Königson, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS, 1956-1975 (*Le Chœur des Muses*), t. 2, p. 413-491, ici p. 418.
- 28 Pour la monarchie française, cf. le classique Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, éditions du CNRS, 1968, suivi, pour les pays

La plupart des caractéristiques propres à ces textes s'y retrouvent : une liste des princes et seigneurs présents dans le cortège, une description de l'accueil par les autorités urbaines à l'extérieur de la cité²⁹, l'énumération de toutes les composantes du cortège et les pièces d'honneurs (épée ducale bourguignonne, cheval du prince, couronnes – ici espagnoles³⁰), des échafauds dressés tout au long du cortège³¹. Selon Wim Blockmans, le cérémonial mis en place à Bruges s'inspirerait plus directement encore d'une autre entrée, celle de de Philippe le Beau et Jeanne de Castille à Bruxelles en 1496 à l'occasion de leur mariage³². En 1515, on perçoit en effet très bien le mélange entre symboliques bourguignonne et espagnole qui était déjà perceptible en 1496³³.

Le texte possède également des caractéristiques propres aux chroniques curiales. Ainsi, dans la tradition des Rhétoriciens – à laquelle on peut indubitablement rattacher l'auteur³⁴ –, Dupuis s'excuse pour son *poivre entendement*³⁵ et son style *rude*³⁶, et compare son texte à celui

bourguignons, des ouvrages suivants : Élodie Lecuppre-Desjardin, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, Brepols, 2004 (*Studies in European Urban History (1100-1800)*, 4); Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005, notamment p. 146-152.

29 Rémi Dupuis, *La tryumphant et solennelle entree*, f° 5 v°.

30 *Ibid.*, f° 6 v°.

31 *Ibid.*, f° 7 r°-v°, 9 v°, 10 v°, 11 v°, 12 v°, 13 v°, 14 r°-v°, 15 r°, 16 v°, 17 v°, 18 v°, 19 r°, 20 r°, 21 v°, 22 r°, 23 r°, 24 r°, 25 v°, 26 v°, 27 v°, 28 v°, 29 v°, 31 r°, 32 r°-v°, 33 v°, 34 v° – 35 v°, 36 v°, 38 v°.

32 Les festivités ont été consignées dans un manuscrit, aujourd'hui disparu, de Berlin (Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, Kupferstichkabinett). Cf. Wim Blockmans, « Le dialogue imaginaire entre princes et sujets : les Joyeuses Entrées en Brabant en 1494 et en 1496 », *Fêtes et cérémonies aux XIV^e-XVI^e siècles. Rencontres de Lausanne (23 au 26 septembre 1993)*, dir. Jean-Marie Cauchies, *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e siècles)*, t. 34, 1994, p. 37-53 (réimprimé dans *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, dir. *Id.*, Turnhout, Brepols, 1998 (*Burgundica*, 1), p. 147-162).

33 On y trouve les armes de Bourgogne entourées du collier de la Toison d'or (Dupuis, *La tryumphant et solennelle entree*, f° 7 r°), les blasons de Bourgogne (*ibid.*, f° 7 r°, 37 r°), les croix de saint André (*ibid.*, f° 37 r°), les flambeaux (*ibid.*, f° 7 r°, 37 r°) et les musiciens (*ibid.*, f° 7 r°). Il est également question d'une association entre l'épée des ducs de Bourgogne, symbole du pouvoir souverain, et le cheval royal explicitement décrit comme espagnol, manière de signifier la double nature (burgondo-hispanique) du pouvoir de Charles (*ibid.*, f° 6 v°).

34 Pour une description de cette école littéraire, cf. Paul Zumthor, *Le masque et la lumière. La poésie des grands rhétoriciens*, Paris, Seuil, 1978 (*Poétique*).

35 Dupuis, *La tryumphant et solennelle entree*, f° 3 r°.

36 *Ibid.*, f° 4 r°.

de *tous nobles historiens [...] [qui] on remply leurs escriptz de la parfaite conduycte des bons princes envers leurs peuples*³⁷. Clairement, à ses yeux, sa pièce appartient au genre historiographique caractéristique de la littérature à la cour de Bourgogne³⁸. D'autres propriétés de la chronique sont présentes : une volonté manifeste de divertir (*la description d'icelle entree peult estre recreative et proufitable*) et d'édifier moralement son public (*incliner son cœur a pitié et compassion des infortunez*) par le récit des hauts faits du prince³⁹, de nombreuses références à la Fortune pour expliquer les événements⁴⁰ ainsi qu'une propension à comparer l'histoire récente aux récits bibliques et antiques⁴¹.

Si, sur le plan formel, *La tryumphant et solemnelle entree* semble donc bien reproduire un canevas rôdé, issu des traditions française et bourguignonne, ce texte se révèle très innovant sur le plan des thématiques politiques qu'il développe.

37 *Ibid.*, f° 4 r°.

38 Sur les deux premiers indiciaires de Bourgogne, perçus comme des modèles par leurs successeurs, cf. respectivement Graeme Small, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy. Political and Historical Culture at Court in the Fifteenth Century*, Woodbridge, The Royal Historical Society, The Boydell Press, 1997 (*Studies in History*); Jean Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon*, Paris, Honoré Champion, 1996 (*Bibliothèque du xv^e siècle*, 55).

39 Dupuis, *La tryumphant et solemnelle entree*, f° 4 r°. Cf. aussi *ibid.*, f° 3 r° pour des éléments similaires.

40 La fortune et les vertus (parfois évoquées comme cardinales) reviennent à de nombreuses reprises, notamment dans *ibid.*, f° 24 v°, afin d'expliquer le sens d'une scène présentée par les Espagnols de Bruges.

41 Liste des personnages antiques et bibliques cités : Achille (*ibid.*, f° 29 v°), Adam (*ibid.*, f° 35 v°), Alexandre le Grand (*ibid.*, f° 18 v°, 29 v°, 34 v°), Apollon (*ibid.*, f° 6 v°), Artaxerxès (*ibid.*, f° 38 v°), Athéna (*ibid.*, f° 29 v°), Bellérophon (*ibid.*, f° 27 v°), Cadmos (*ibid.*, f° 27 v°), Cérès (*ibid.*, f° 35 r°), Cybèle (*ibid.*, f° 34 v°), Démétrios Poliorcète (*ibid.*, f° 2 v°-3 r°), empereur Auguste (*ibid.*, f° 3 r°, 6 r°, 34 v°), empereur Héraclius (*ibid.*, f° 10 r°), empereur Théodose (*ibid.*, f° 24 r°), empereur Trajan (*ibid.*, f° 24 r°), Gédéon (*ibid.*, f° 26 v°), Héral Junon (*ibid.*, f° 32 r°), Hercule (*ibid.*, f° 29 v°), Jérémie (*ibid.*, f° 38 v°), Jules César (*ibid.*, f° 34 v°), Jupiter/Zeus (*ibid.*, f° 32 r°), Mercure (*ibid.*, f° 6 v°), Moïse (*ibid.*, f° 13 v°), Neuf Muses (*ibid.*, f° 32 r°), Orphée (*ibid.*, f° 25 v°), Persée (*ibid.*, f° 29 v°), Philippe de Macédoine (*ibid.*, f° 18 v°), roi David (*ibid.*, f° 25 v°, 28 v°), roi Xerxès (*ibid.*, f° 29 v°), Saturne (*ibid.*, f° 34 v°), Trois Grâces (*ibid.*, f° 32 r°), Ulysse (*ibid.*, f° 29 v°).

UN CREUSET D'IDÉOLOGIE CURIALE

REPRÉSENTATIONS DU SOUVERAIN ET DE L'ÉTAT

Dès l'introduction, Dupuis dépeint un ordre terrestre au sommet duquel Dieu a placé les rois et les princes. Plusieurs métaphores tout à fait classiques de l'imaginaire politique tardo-médiéval évoquent cette idée, telles celle du corps politique de l'État – soit une représentation des groupes sociaux comme les parties d'un corps humain, le prince étant la tête ou le cœur de ce corps⁴² –, ou encore celle du jardin de l'État, à savoir un jardin dont l'entrée est protégée par une barrière et au centre duquel se trouve le prince⁴³.

On y trouve également une représentation bien plus originale, celle du prince juché sur la hune d'un navire dont il est le capitaine :

*Tres hault tres puissant et tres redoubté seigneur je puis nagueres a par moy considerant que pour la tranquillité et paisible union du gendre humain il a pleu a la divine Providence haultement eslever les roys et princes ainsi que pour estre moiens entre dieu et les hommes en la hune de ce mondain navigaige de laquelle ilz puissent avoir loingtain regard sur les peuples et pays soubmis a l'œil de leur direction. Et pareillement estre d'iceulx regardez et ensuys non autrelement que les vrayes guydes et souverains lumineaires de toute humaine conduite. Car telz sont ilz ou doibvent estre*⁴⁴.

Le *rex quasi semi deus* de la tradition scolastique, interface entre Dieu et son peuple, est ici réactualisé et adapté au contexte ultramarin dans lequel s'inscrivent les royaumes de Charles de Habsbourg⁴⁵. La pièce de Dupuis développe cet imaginaire en formalisant, peut-être pour la première fois, la

42 *Ibid.*, f° 2 v°. Sur l'idée de corps politique dans le contexte des Anciens Pays-Bas, cf. Élodie Lecuppre-Desjardin, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Belin, 2016 (*Histoire*), notamment p. 81, 88, 101, 160-161, 194, 216-217.

43 Dupuis, *La tryumphant et solemnelle entree*, f° 25 r°-v°. Sur le jardin de l'État dans la culture politique française, cf. Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard-NRF, 1985 (*Bibliothèque des Histoires*), p. 318-322.

44 Dupuis, *La tryumphant et solemnelle entree*, f° 2 r°.

45 Il est certain que, depuis au moins le règne de son père Philippe le Beau, la mer joue un rôle de plus en plus déterminant dans la stratégie des gouvernants des Pays-Bas et aussi dans l'imaginaire du pouvoir qu'elle suscite. Cf. Louis Sicking, *La naissance d'une thalassocratie. Les Pays-Bas et la mer à l'aube du Siècle d'or*, Paris, PUPS, 2015, particulièrement p. 231-232.

thématique du « navire » ou de la « nef » de l'État, appelée à prendre une place centrale dans l'imaginaire politique du règne de Charles Quint⁴⁶.

L'exaltation de la maison princière constitue un autre *topos* princier présent dans la *La tryumphant et solemnelle entree*. Le lignage de Bourgogne y est en effet surreprésenté⁴⁷, chaque duc étant un modèle pour le jeune Charles. Mais ce qui frappe ici, c'est surtout le syncrétisme dynastique auquel se livre Dupuis. Il insiste sur la triple origine de Charles (burgondo-française, espagnole et impériale), faisant du jeune prince la parfaite synthèse des trois lignages. La perspective est bien entendu morale et politique. Charles est *ung prince de consommee vertu* tant par nature que par fortune⁴⁸ ; il représente le prince parfait, celui qui rassemble le meilleur des trois plus puissantes maisons d'Europe.

LA CÉRÉMONIE D'ÉMANCIPATION

L'élément clé de l'événement est sans conteste l'émancipation de Charles – dont l'entrée brugeoise n'est en quelque sorte que la résultante –, suite à sa majorité, et l'avènement de son règne personnel. Dupuis se livre à une description précise de ce processus politique et, ce faisant, révèle l'ensemble des principes politiques qui conditionnent le statut du prince et le partage du pouvoir dans les Anciens Pays-Bas au début du XVI^e siècle.

Après avoir évoqué la volonté divine, Dupuis place l'événement sous la triple autorité du grand-père de Charles, l'empereur Maximilien,

46 Il n'est pas possible ici d'évoquer dans son entier ce motif essentiel. On rappellera seulement que l'une de ses formes les plus achevées apparaît lors des funérailles bruxelloises de Charles Quint en 1558 sous la forme du navire *Victoria*, que l'on retrouve sur une gravure de *La magnifique et sumptueuse Pompe Funèbre faite aus Obsèques et funeraillies du trèsgrand et trèsvictorieux Empereur Charles Cinquième* [...], Anvers, Christophe Plantin, 1559, 2^e, et reproduite dans Minou Schraven, *Festive Funerals. Funeral Apparati in Early Modern Italy, Particularly in Rome*, Groningue, University of Groningen, 2006, p. 65, n. 18, p. 78-79, fig. 2-3. Cf. aussi Blockmans, « Les sujets de l'empereur », p. 277 ; Robert Scheller, « Jan Gossaert's Triomfwagen », *Essays in Northern European Art Presented to Egbert Haverkamp-Begemann on his Sixtieth Birthday*, dir. Anne-Marie Logan, Groningue, Davaco, 1983, p. 228-236, ici p. 235 ; Stephanie Schrader, « Greater than Ever He Was. Ritual and Power in Charles V's 1558 Funeral Procession », *Nederlands Kunsthistorisch Jaarboek*, t. 49, 1998, p. 69-93.

47 Dupuis, *La tryumphant et solemnelle entree*, f^os 14 r^o, 29 v^o (Philippe le Hardi) ; f^os 14 r^o, 29 v^o (Jean sans Peur) ; f^os 25 v^o, 32 v^o, 34 v^o (Philippe le Bon) ; f^os 3 v^o, 6 r^o, 32 v^o (Charles le Téméraire/Hardi) ; f^o 3 v^o (Philippe le Beau).

48 *Ibid.*, f^o 2 v^o.

mambour et tuteur legitime de ses biens et personne, des vassaux et subjectz, ainsi que de tres haulte, tres puissante et tres illustre princesse Madame Marguerite archiduchesse d'Autriche. La cérémonie d'émancipation se tient dans la grande salle du palais des ducs de Brabant, le Coudenberg, à Bruxelles, en la présence des *princes et vassaux*. *Et généralement les estatz de tous ses pays acceptans le tout en grande humilité et liesse, le 5 janvier 1515, anniversaire du trespass de feu monsieur le duc Charles de Bourgoigne son grant ayeul.* Charles de Habsbourg y est élevé *en eage de puberté et competent de droit et par la coustume de recevoir les princes en icelle sa Gaule Belgicque.* Une fois *l'émancipation faicte*, Charles entreprend d'entrer dans ses principales villes, dont Bruges, *pour l'effect d'icelle [l'émancipation] mettre a execution*⁴⁹.

Outre le prince, les acteurs clés de l'événement sont tous clairement mentionnés : Maximilien de Habsbourg, Marguerite d'Autriche et les sujets et vassaux du prince. Maximilien est présenté comme le mambour et tuteur légitime de Charles. La phrase est de toute première importance lorsque l'on se souvient de la bataille acharnée que se livrèrent Maximilien et ses sujets urbains dans les années 1470-1480 pour assumer la régence du jeune Philippe le Beau, père de Charles⁵⁰. Si après la mort de Philippe à Burgos (25 septembre 1506), Maximilien endosse à nouveau le titre de tuteur, le conseil de régence est lui directement présidé par Marguerite d'Autriche, tante de Charles, une femme considérée par les sujets des Pays-Bas comme bien plus légitime que Maximilien, car elle y est une princesse « naturelle », issue de la famille des princes réputée diriger ces pays depuis des générations, et éduquée dans les mœurs de ces mêmes pays⁵¹. Ainsi, la triple tutelle (Maximilien/Marguerite/sujets) sur la cérémonie reflète cette sorte de *statu quo* politique et de partage du pouvoir mis en place à l'issue des conflits des années 1470-1480.

49 *Ibid.*, f^{os} 3 v^o – 4 r^o.

50 Cf. Cauchies, *Philippe le Beau*, p. 8-23 ; et, dans son ensemble, Jelle Haemers, *For the Common Good. State Power and Urban Revolts in the Reign of Mary of Burgundy (1477-1482)*, Turnhout, Brepols, 2009 (*Studies in European Urban History (1100-1800)*), 17.

51 Dans les Anciens Pays-Bas, les États généraux se présentent comme les gardiens de la naturalité du prince. Ce concept s'exprime à la mort de ce dernier, à travers la reconnaissance de son successeur (Robert Wellens, « Les États généraux et la succession de Philippe le Beau dans les Pays-Bas », *Liber memorialis Émile Cornetz*, Louvain, Paris, Nauwelaerts, 1972, p. 125-159, ici p. 140) ou encore lors des Joyeuses entrées (Jean-Marie Cauchies, « La signification politique des entrées princières dans les Pays-Bas : Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau », *Fêtes et cérémonies aux XIV^e-XVI^e siècles*, p. 19-35, ici p. 23 ; Lecuppre-Desjardin, *La ville des cérémonies*, p. 135-158).

Le rapport au temps et au lieu a également son importance. L'événement se tient au Coudenberg, palais bruxellois appelé à devenir, durant le règne de Charles Quint, la résidence principale du souverain des Pays-Bas ou de ses représentants. La charge symbolique du 5 janvier, anniversaire de la mort de Charles le Téméraire, est encore plus grande. La disparition du duc devant Nancy déclencha une vague de crises qui faillit détruire les États bourguignons. La stabilité ne fut réellement retrouvée qu'après la signature de la paix de Senlis avec la France en 1493 et l'émancipation de Philippe le Beau en 1494⁵². La mort inattendue de Philippe à Burgos pouvait laisser craindre une nouvelle période de troubles pour les Anciens Pays-Bas. Tout est donc présenté dans la pièce pour souligner la fin d'un cycle ouvert le 5 janvier 1477 et clos le 5 janvier 1515. Le règne de Charles est ainsi présenté comme une nouvelle période de prospérité pour ses territoires.

Enfin, l'élément juridique est central dans ce texte. Charles est reconnu par l'ensemble des représentants de ses *pays*. Il est désigné par ceux-ci comme *competent de droit* et est jugé apte, selon la *coutume*, à *recevoir les princes en icelle sa Gaule Belgicque*. Les joyeuses entrées auxquelles Charles se livre ensuite sont autant d'occasions de *mectre a execution* cette majorité politique. Ici encore, en sous-texte, c'est de la légitimité du prince dont il est question : celle d'un souverain aux prérogatives réglées par les coutumes de ses pays et dont l'inauguration doit être reconnue, pour être légale, par ces mêmes pays. Dupuis met ici parfaitement en lumière la nature partagée et contractuelle du pouvoir dans les Anciens Pays-Bas⁵³.

52 Cauchies, *Philippe le Beau*, p. 29-32.

53 Dans les Anciens Pays-Bas, le serment du prince devant les Trois États à son avènement était, à l'époque de Charles de Habsbourg, une pratique intégrée de longue date au processus politique (Cauchies, « La signification politique », p. 29-31 ; Marc Boone, « L'État bourguignon, un État inventeur ou les limites de l'invention », *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel. Actes du colloque international tenu à Paris les 9, 10 et 11 octobre 2007*, dir. Werner Paravicini, Torsten Hiltmann et Franck Viltart, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2013 (*Beibefte der Francia*, 73), p. 133-156, ici p. 141 *sqq.*). La pratique se rencontre plus généralement en Europe : cf. *Avant le contrat social. Le contrat politique dans l'Occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle)*, dir. François Foronda, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011 ; Thierry Dutour, *Sous l'Empire du Bien. « Bonnes gens » et pacte social (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (*Bibliothèque d'Histoire médiévale*, 13), p. 363-380, 394-396.

CHARLES ET BRUGES

Commandée par les édiles brugeoises, *La tryumphante et solemnelle entree* vise à présenter les liens qui unissent la cité flamande à son jeune prince. Les multiples références aux ancêtres de Charles, les ducs de Bourgogne et comtes de Flandre, affirment ces liens. Par exemple, l'un des échafauds dressés dans la rue Saint-Jean présente les institutions communales brugeoises comme des fondations de Philippe le Hardi⁵⁴. Dupuis commente l'échafaud. Il crée une version légendaire de l'histoire qui peut être lue comme un double récit d'origine : celui de la lignée des Valois de Bourgogne, qui débute en effet avec Philippe, et celui des privilèges brugeois. Les ducs de Bourgogne et le régime communal apparaissent ainsi comme interdépendants⁵⁵.

La prospérité et la richesse de la cité sont également associées aux ducs de Bourgogne et, plus généralement, aux comtes de Flandres, auxquels Charles se rattache :

*Le pareil est aussi advenu prince tres redoubté en vostre ville de Bruges laquelle voz devanciers princes et comtes de Flandres ont eslevee, conduyte, et finalement establee en consommation d'honneur, et puissance par les moyens a desduyre cy dessoubz*⁵⁶.

Dupuis développe ici le message que les édiles brugeois entendent instiller au jeune prince alors que la ville est en proie à la récession économique suite à l'ensablement des canaux menant à la mer du Nord. Charles entre en possession de Bruges *pour entendre et mettre provision a sa resources par moyens convenables* car *la majesté royale [...] se monstre et reluyt principalement a recreer les desolez, soutenir les foibles, les povres et mal fortunés redresser et enrichir par toutes voyaes possibles*⁵⁷. Bruges qui était parvenue à *si hault degré d'honneur, puissance et mondaine richesse* est aujourd'hui, par la Fortune, *reduicte a diminution*. Les autorités brugeoises veulent donc *esmouvoir la tres clere majesté a compassion sur son estat et pouvreté, pour y pourveoir de remede convena[b]le par advis et prudence de bon conseil*⁵⁸. Elles attendent l'aide que leur prince doit leur apporter pour rétablir leur prospérité.

54 Dupuis, *La tryumphante et solemnelle entree*, f° 14 r°.

55 Dupuis livre une explication similaire sur les origines des libertés du Franc de Bruges. Il s'agirait d'une création de Philippe le Bon (*ibid.*, f°s 34 v° – 35 r°).

56 *Ibid.*, f° 2 v°.

57 *Ibid.*, f° 2 v°.

58 *Ibid.*, f° 4 r°.

L'indiciaire ne se limite toutefois pas à ce tableau piteux. Il l'utilise afin de développer des considérations sur l'interdépendance politique et économique entre le prince et sa ville. Cette réflexion est particulièrement visible lors de la description de l'échafaud présenté par le dixième membre de Flandre, les tanneurs et les artisans du cuivre. On y voit une arche fermée d'une porte sur laquelle est gravée l'inscription *Dame jeune de richesse habondante / Princesse siet en regne trymphante*. La porte s'ouvre et l'on découvre la dame en question : Richesse, entourée du dieu Jupiter, des neuf Muses et des trois Grâces⁵⁹. Le sommet de l'arche présente la sphère de l'*orbis* surmontée d'une croix. Celle-ci s'ouvre, et révèle Bruges personnifiée et assise sur un trône. Autour de sa tête figurent les blasons des royaumes chrétiens. La cité est entourée, à droite, de Philippe le Bon, et, à gauche, de *Charles le courageux* (Charles le Hardi/Téméraire). Sur les deux volets de la sphère désormais ouverts se trouvent un homme, Gain, et une femme, Marchandise⁶⁰.

Dupuis explique la scène. La richesse développe les vertus et les sciences, représentées par les Muses et les Grâces⁶¹. Dès lors, vertueux et instruits, les riches sujets urbains sont ceux qui servent le mieux le prince (Jupiter). Et si, par le passé, à Bruges, les vertus et les sciences *affuioient de toutes pars comme les filles a la suryte de leur mere*, elles se sont retirées quant et quant elles *delaissant au nobles bourgeois et citoiens d'icelle puissante cité*. Désormais, *plusieurs mescognoissent disestimant ce jourd'by la noble ville de Bruges* alors qu'avant ils *la souloient honorer, cherir et preferé a aultres toutes*. Cette prospérité brugeoise est située au temps de Philippe le Bon et Charles le Téméraire, époque où *marchandie et guayn* étaient les deux piliers de la cité et où [Bruges] *reluysait lors en toutes extention de splendeur et puissance par les dix-sept royaumes chrestiens*⁶². La richesse a donc un impact moral sur les hommes : elle les rend meilleurs, plus instruits et vertueux, et donc plus utiles au prince⁶³. Davantage, la richesse ou la pauvreté d'une ville comme Bruges influence les autres villes aux alentours, qui elles-mêmes s'enrichissent ou s'appauvrissent en conséquence. Dupuis

59 *Ibid.*, f° 32 r°.

60 *Ibid.*, f° 32 v°.

61 *Ibid.*, f° 32 r°.

62 *Ibid.*, f° 32 v°.

63 Un peu plus loin (*ibid.*, f° 35 r°), Dupuis développe un propos assez similaire lorsqu'il évoque le Franc de Bruges. Les paysans du Franc sont ceux qui se rapprochent le plus de la pureté morale du premier des hommes, Adam, un laboureur.

comprend parfaitement que les villes de Flandre et plus largement des Pays-Bas fonctionnent en réseau. Dès lors, l'appauvrissement de l'une des plus importantes d'entre elles, Bruges, engendre celui de toute [la] Gaule Belgique, ce qui signifie que, par la ruine d'icelle ville, toutes les autres deminuront, faudront et finalement cherront en totale perdition⁶⁴.

L'ÉMERGENCE D'UNE IDÉOLOGIE MERCANTILISTE ?

Si la réflexion socio-économique de Dupuis nous intéresse, ce n'est pas tant pour son originalité. Depuis le XIII^e siècle, au moins, les États princiers ont instrumentalisé la philosophie économique scolastique pour en faire un argument favorable à la levée d'impôts : les citoyens les plus riches, donc les plus vertueux, doivent contribuer plus que les autres au Bien commun représenté par le prince⁶⁵.

L'originalité de Dupuis réside plutôt dans le fait qu'il atteste de la pénétration de cette réflexion en dehors du cadre curial *stricto sensu* pour investir la sphère des publications occasionnelles, et donc atteindre un public plus large. Durant le XV^e siècle, en effet, l'opinion dominante, à la cour de Bourgogne, à l'égard des villes est marquée par une absence d'intérêt ou un très grand mépris. Laurent Pignon (1368-1449), confesseur de Philippe le Bon et auteur d'un *Traictié* sur les trois ordres, représente très bien ce double point de vue. Il n'instaure aucune différence entre les artisans et les paysans : tous appartiennent à cette catégorie générique et artificielle qu'est « le peuple », dont la *condicion naturelle*⁶⁶ est d'ouvrir [en] *operacions rurales et communes*⁶⁷. Mais, entre le règne de Philippe le Bon et celui de Charles de

64 *Ibid.*, f^o 38 v^o.

65 L'émergence d'une réflexion économique, dans les milieux universitaires parisiens, est détaillée dans Joel Kaye, *Economy and Nature in the Fourteenth Century. Money, Markert Exchange, and the Emergence of Scientific Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (*Cambridge Studies in Medieval Life and Thought*). La récupération de cette pensée par l'État royal est examinée dans Lydwine Scordia, « Le roi doit vivre du sien ». *La théorie de l'impôt en France (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2005 (*Études Augustiniennes. Moyen Âge et Temps Modernes*, 40).

66 Laurent Pignon, *Traictié de la cause de la diversité des estaz*, dans Arie J. Vanderjagt, *Laurens Pignon, O. P., Confessor of Philip the Good. Ideas on Jurisdiction and the Estates including the Texts of his Treatises and Durand of St. Pourçain's De origine iurisdictionum*, Venlo, Jean Miélot & C^o, 1985, p. 35-195, ici p. 185.

67 *Ibid.*, p. 181. Cf. aussi Jan Dumolyn, « Le Povre peuple estoit moult opprimé. Elite Discourses on "the People" in the Burgundian Netherlands (Fourteenth to Fifteenth Centuries) », *French History*, t. 23/2, 2009, p. 171-192 ; Arie J. Vanderjagt, « Burgundian Political Ideas between Laurentius Pignon and Guillaume Hugonet », *Fifteenth-Century Studies*,

Habsbourg, les Anciens Pays-Bas ont connu, au cours des décennies 1470-1480, une période d'intenses confrontations politiques et sociales entre le prince et ses sujets urbains. Celle-ci aboutit à une plus grande participation des représentants des villes au gouvernement central – notamment grâce au Grand Privilège de 1477 – et un plus grand mélange des cultures politiques, les idées urbaines de représentativité, de négociation et de partage du pouvoir intégrant désormais davantage la pensée curiale⁶⁸. La pièce de Dupuis atteste ainsi de l'adoption de la culture urbaine, ici économique, par le prince et les milieux de cour, et de sa transcription dans un média relativement neuf et de plus grande diffusion, l'occasionnel.

L'intérêt que le prince peut retirer de la diffusion d'une telle culture économique demeure toutefois déterminant chez Dupuis. En effet, toute la pièce incite la ville, désormais en position de faiblesse, à se placer sous la protection du prince, qui doit s'impliquer dans le jeu économique (commercial) pour la soutenir. Lors de l'entrée de Charles, annonce Dupuis, les *nobles, bourgeois, et habitans* de Bruges ont témoigné leur *fervente et tres humble obeissance* envers leur prince. Ils lui ont demandé de restaurer la grandeur de leur cité :

[...] *peuvent et doivent resonnablement esperer l'instauration et ressource de ceste leur ville en prosperité plus grande que jamais, si par grace infinie du roy des roys est parmis declarer par effect son affection royalle envers ses bons et loyaulx subjectz, ce qu'il luy plaise aussi parfaitement octroyer que ne sa puissance est et que necessité le requiert*⁶⁹.

Dupuis se permet même de porter un jugement moral sur les Brugeois : c'est parce que leur volonté et leur courage ont été amollis par la richesse

t. 9, 1984, p. 197-213. Ce portrait n'est toutefois pas uniforme, et parfois une pensée plus subtile se fait jour chez certains auteurs du xv^e siècle bourguignon ; cf. par exemple Jonathan Dumont, « Définir et organiser la mosaïque sociale : les trois ordres dans les *Croniques* de Jean de Wavrin », *L'art du récit à la cour de Bourgogne : l'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé les 24 et 25 octobre 2013 à l'Université du Littoral – Côte d'Opale (Dunkerque)*, dir. Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, Champion, 2018 (*Bibliothèque du xv^e siècle*, 84), p. 63-81, en particulier p. 78-80.

68 Sur le Grand Privilège et la manière dont cette nouvelle culture politique se met en place, cf. en premier lieu Haemers, *For the Common Good* ; et de même Robert Wellens, *Les États Généraux des Pays-Bas des origines à la fin du règne de Philippe le Beau (1464-1506)*, Courtrai, UGA, 1974 (*Anciens Pays et Assemblées d'États*, 64) ; Wim Blockmans, « La signification "constitutionnelle" des privilèges de Marie de Bourgogne (1477) », *1477. Le privilège général et les privilèges régionaux de Marie de Bourgogne pour les Pays-Bas*, dir. *Id.*, Courtrai, UGA, 1985 (*Anciens Pays et Assemblées d'États*, 80), p. 495-516.

69 Dupuis, *La tryumphante et solemnelle entree*, f^o 39 v^o.

qu'ils n'ont pu lutter pour conserver cette même richesse et, une fois celle-ci perdue, qu'ils ne peuvent que se morfondre⁷⁰. Enfin, Dupuis conclut sur un avertissement : toutes les villes et provinces des Pays-Bas peuvent connaître le même sort ; pour l'éviter, elles doivent s'en remettre à leur prince⁷¹.

Ainsi, si Dupuis évoque certains mécanismes économiques ainsi que le déclin de la cité brugeoise, c'est pour souligner la nécessité de l'interventionnisme économique du prince. La pièce de Dupuis atteste, nous semble-t-il, de l'émergence dans les milieux de cour des Anciens Pays-Bas d'une pensée économique interventionniste qui rappelle le mercantilisme des XVII^e et XVIII^e siècles. La compréhension de l'économie urbaine a ainsi un but utilitariste, propre au développement de l'État : capter une part des revenus issus de l'activité commerciale urbaine⁷². Loin de se contenter de lever l'impôt, le prince entend ici s'assurer que les villes, Bruges ici, seront à même de payer lorsqu'il le leur demandera. Il s'attache donc à soutenir leur prospérité économique en intervenant directement dans leurs affaires.

CONCLUSIONS

La tryumphant et solemnelle entree est de loin une pièce de transition entre plusieurs conceptions de la littérature et du politique. Rémi Dupuis, indiciaire de Bourgogne, écrit cette pièce comme une chronique curiale. Celle-ci possède en effet plusieurs des caractéristiques propres bien sûr aux entrées princières françaises et bourguignonnes, mais aussi au genre historiographique : souci de divertir et d'édifier le public, récits de hauts-faits princiers, référence à la Fortune et aux histoires bibliques et antiques. Tout se passe comme si Dupuis ne pouvait concevoir sa pièce distinctement de la chronique, genre littéraire pour lequel il a reçu titres et rémunérations des mains du prince et de sa tante⁷³.

70 *Ibid.*, f^o 39 r^o.

71 *Ibid.*, f^o 38 v^o.

72 Ce phénomène est très bien décrit sur une vaste échelle de temps, entre Féodalité et Mercantilisme, dans Norbert Élias, *La Dynamique de l'Occident*, trad. Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p. 149-179.

73 Il est tout à fait caractéristique qu'une pièce française quasi contemporaine, [*L'Entree de Marie d'Angleterre a Paris en 1514*], de Pierre Gringore, ne soit pas conçue sur le même

C'est surtout dans le champ de l'idéologie politique curiale que la pièce révèle des innovations et l'assimilation de savoirs venant d'autres milieux sociaux, tout en continuant de s'appuyer sur une culture politique héritée des cours de France et de Bourgogne. L'image de l'État comme un corps politique ou un jardin côtoie la métaphore de la nef de l'État qui caractérisera tout le règne de Charles Quint. Le processus d'émancipation du prince est pour sa part truffé de commentaires sur le sens symbolique et juridique de l'événement. Il s'agit évidemment de ne laisser planer aucun doute sur la légitimité de la cérémonie, sur sa nature nécessairement négociée – laquelle révèle l'équilibre entre les forces politiques des Anciens Pays-Bas –, et de répandre l'idée que des temps glorieux s'ouvrent à nouveau. Dupuis révèle également à quel point, en ce début de xvi^e siècle, la culture économique des villes est mieux comprise par le prince et sa cour, notamment les raisons qui animent les Brugeois lorsque ceux-ci s'en remettent au prince pour que ce dernier les aide à affronter la crise qu'ils traversent. L'idéologie urbaine est ainsi assimilée pour justifier une sorte d'interventionnisme princier dans les affaires économiques, interventionnisme qui rappelle ou annonce le mercantilisme de l'Époque moderne ainsi qu'une seconde phase de la relation entre le pouvoir central et les villes dans nos régions.

Jonathan DUMONT
 Österreichische Akademie
 der Wissenschaften
 Institut für Mittelalterforschung

mode « historiographique » que Dupuis, puisque Gringore est avant tout un *facteur* (metteur en scène) et un *historien* (conteur). Cf. Pierre Gringore, *Les entrées royales à Paris de Marie d'Angleterre (1514) et Claude de France (1517)*, éd. Cynthia J. Brown, Paris, Droz, 2005 (*Textes littéraires français*, 577), p. 14-15 (rôle de Gringore) et 128-139 (texte).